

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 19/06/2023

**Délibération n° 2023-027
Séance du 13 juin 2023**

Désignation du(de la) Président(e) de
séance pour l'examen du Compte
Administratif de l'exercice 2022

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 3312-5 et L. 5421-1,

Vu le rapport de présentation en date du 1^{er} juin 2023, par lequel Monsieur le Président lui demande de désigner le(la) Président(e) de séance pour l'examen du Compte Administratif de l'exercice 2022,

Après en avoir délibéré

Article unique : Monsieur Philippe DALLIER, administrateur et premier Vice-Président du SIAAP, est désigné pour présider les débats consacrés à l'examen du Compte Administratif 2022 et à son vote.

Le Président

François-Marie DIDIER

